

SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

■ Séance du 14 décembre 2012

■ Présentation du rapport d'activité 2011 du délégataire de Service Public pour les parcs de stationnement Castellane et Préfecture à Marseille – DSP Société Méditerranéenne de Stationnement - n° 91/342

I/ Compte-rendu technique

Le délégataire a réalisé en 2011 des investissements à hauteur de 70 k€ pour le parking Castellane et à 135 k€ pour le parking Préfecture, soit un total de 205 k€ concernant ce contrat de délégation de service public. Les travaux initialement prévus pour 2011 représentaient un total de 241 k€. Le reste des travaux a été décalé sur les exercices suivants.

Il est à noter qu'à l'instar de l'exercice 2010, le nombre d'interventions sur le matériel et plus particulièrement sur les ascenseurs des deux parkings, est élevé. MPM veillera à la réalisation effective des travaux programmés par le délégataire sur les trois prochaines années. Le montant estimatif de ces investissements s'élève à 655 k€ pour les deux parcs de stationnement.

En ce qui concerne les effectifs, le personnel affecté à chacun des deux parkings est compris entre 7 et 8 équivalents temps-plein. Cela permet de couvrir les heures d'ouverture des deux parkings Castellane et Préfecture. VINCI PARK fait toutefois régulièrement appel au renfort d'une société de sécurité.

II/ Compte-rendu financier

1/ Tarifs et fréquentation

Entre 2010 et 2011, les tarifs horaires et abonnés ont augmenté de 5 % en moyenne pour les deux parkings conformément à la formule d'actualisation contractuelle.

Pour le parking Castellane, la fréquentation horaire est en baisse de 7,2%. Elle s'élève à 141 341 véhicules. De même la fréquentation des abonnés diminue par rapport à 2010 (-8,7%) portant le nombre d'abonnés moyen à 303.

En ce qui concerne le parking Préfecture, la tendance est au maintien de la fréquentation tant en ce qui concerne les usagers horaires (+1%) que les abonnés (+ 0%). Ainsi la fréquentation annuelle des usagers « horaires » s'élève à 205 229 véhicules, soit une moyenne de 562 véhicules par jour, tandis que celle des abonnés est stable et s'établit à 456 abonnés en moyenne.

2/ Economie de la délégation

Sous l'effet de l'augmentation des tarifs horaires, le chiffre d'affaires du parking Préfecture progresse de 3,7% par rapport à 2010 et s'établit en 2011 à 1 768 k€.

Le chiffre d'affaires du parking Castellane est quant à lui en baisse de -7%, et s'établit à 1 030 k€. Il est composé aux deux tiers par les recettes horaires.

Ainsi, le parking Préfecture génère toujours la majorité des ressources de la DSP.

Les charges du parking Préfecture sont en baisse de -59 % par rapport à 2010. Ceci s'explique principalement par la prise en compte des charges exceptionnelles liées au contentieux avec la Préfecture compensées dans le compte 2010, par une ligne « produits divers ».

Le résultat net diminue et passe de 923 k€ à 350 k€ entre 2010 et 2011.

Les charges inhérentes au parking Castellane sont en diminution de -6% ce qui, combiné à une baisse du chiffre d'affaires de -7%, conduit à un résultat net moins déficitaire que celui de 2010. Il s'établit à - 283 k€

Ainsi, en 2011, le total des produits s'élève à 2 810 k€ et le total des charges s'établit à 2 743K€. Le résultat net de la délégation de service public est donc positif à hauteur de 67 K€. Il affiche un recul de 89 % par rapport à l'année précédente, du fait de reprises de provisions en 2010 que le délégataire avait constituées pour répondre au contentieux avec la Préfecture.

3/ Relations financières avec MPM

Aucune redevance du délégataire ni contribution de la collectivité ne sont prévues pour le présent contrat.

III/ Qualité du service

Le délégataire propose un certain nombre de services complémentaires à la clientèle du parking. Outre les moyens de paiement imposés contractuellement, le paiement par carte bancaire et carte Total GR sont proposés aux usagers.

IV/ Conclusion générale sur la vie du service durant l'exercice 2011

Le résultat net de la délégation de service public est en diminution entre 2010 et 2011, bien qu'il soit brouillé par la présence de produits et des charges de nature exceptionnelle pour l'année 2010. Il s'établit à + 67 k€ et l'excédent brut d'exploitation a progressé de 4%.

Par ailleurs, l'évolution de la fréquentation des deux parkings est à surveiller ; la hausse du chiffre d'affaires émanant cette année essentiellement de l'augmentation de la tarification et une baisse de la fréquentation horaire sont à nouveau constatées.

Enfin, il conviendra de veiller à la bonne réalisation par le délégataire des travaux prévus sur les ascenseurs, de façon à endiguer les nombreuses interventions qui nuisent à la qualité du service offert aux usagers.